

## **RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE ASSEMBLEE GENERALE DU 11 OCTOBRE 2024**

Merci à tous de votre présence.

- M. Jean-Luc **CORPART**, Président du Comité de Champagne, assiste à notre AG.
- Et vous toutes et tous, nous sommes 22 membres et sympathisants présents.

Les assemblées générales de « Champagne Bridge », et du Comité de Champagne se sont tenues à Reims le 14 septembre.

Un hommage a d'abord été rendu aux bridgeurs du Comité de Champagne disparus pendant l'année écoulée.

Et pour ce qui est de Villers-Cotterêts, souvenons-nous de :

- **Annie DELAHAYE**. Déjà mentionné l'année dernière, son décès nous avait tous attristés. Licenciée en Picardie (Compiègne), **Annie** fréquentait assidûment notre club de Villers-Cotterêts.
- Et de **Claude MICHEL**, récemment décédé. Même s'il ne pouvait plus se déplacer pour jouer en club depuis plusieurs années, nous garderons le souvenir d'un homme élégant et courtois. Nous renouvelons ici nos condoléances à son épouse **Claudine**.

Une minute de recueillement en leur mémoire est respectée par l'assemblée.

L'ordre du jour de l'AG du Comité du 14 septembre comportait, après l'approbation du compte-rendu de l'année dernière :

- Le rapport d'activité du Président.
- L'intervention du Directeur des compétitions.
- Le rapport financier du Trésorier.
- Les conclusions du vérificateur aux comptes.
- Votes sur l'ensemble des rapports.

Le rapport d'activité du Président. Le C/R de cette AG est disponible pour ceux qui voudraient en prendre connaissance, et est inséré sur le site du club.

Le Président **Jean-Luc CORPART**, évoque les points les plus importants débattus lors de ces 2 AG. Travaux envisagés à la « Maison du Bridge », et « Promotion et développement ». Pour ce qui est de la FFB, la vente des locaux de St. Cloud est toujours d'actualité...

Rapport financier du trésorier, avis du vérificateur aux comptes, et budget prévisionnel :

Ces documents, remis en séance, sont disponibles pour celles et ceux qui voudraient les consulter auprès de notre trésorier.

MINH, directeur des compétitions, fait ensuite le récapitulatif des résultats obtenus en 2023/2024 par les bridgeurs de Champagne.

Tous les détails sont dans le C/R du Comité.

En ce qui concerne notre club de Villers-Cotterêts, le rapport d'activité, ou « rapport moral » pour l'exercice 2023/2024:

Déjà en retrait l'année passée, le nombre de licenciés va encore chuter en 2024/2025. Les raisons en sont toujours les mêmes, vieillissement de nos membres, départs, décès, et autres incapacités pour raisons de santé.

De fait, notre activité en 2023/2024 a été en retrait elle aussi. Voir un peu plus loin.

En ce qui concerne les actions de « recrutement ». Des efforts sont pourtant déployés. Comme les années passées, un forum des associations a été organisé par la municipalité de Villers-Cotterêts. Le club y a tenu un stand. Nous avons eu 8 contacts, dont 2 qui nous paraissaient prometteurs. Pour le moment non suivis d'effets. Un d'entre eux a d'ores et déjà été perdu dès la 1<sup>ère</sup> séance, en dépit d'un accueil jugé excellent... Le bridge lui a semblé « trop compliqué ».

En 2023/2024, avec l'aide de la direction de l'hôtel Bonanite, que nous remercions, quelques séances festives vous ont été proposées et conclues soit par un apéritif, soit par un repas, et même parfois les 2 à la fois. Ces séances ont généralement été appréciées, et seront reprises en 2024/2025.

Sans dévoiler les résultats comptables que Gérard va vous présenter précisément, la baisse à la fois des effectifs et de la fréquentation, que ce soit pour les séances des mardis ou celle du tournoi le vendredi, a eu un impact négatif plus important pour l'exercice 2023/2024.

Cette année encore, la coupe Alexandre Dumas ne se tiendra pas, pour plusieurs raisons, dont celle des déficits mentionnés, mais aussi aux difficultés de trouver une date cohérente avec les divers calendriers de compétitions (Comité, Ligue, et/ou fédérales), les vacances scolaires et la disponibilité des salles municipales.

#### Les compétitions et tournois spéciaux :

Le club de Villers-Cotterêts a participé en 2023/2024 à la 4<sup>ème</sup> Coupe des Clubs. Félicitations à Ihsan et Marcel, qui se sont bien classés.

Eric **BETTENS** indique que cette compétition sera de nouveau au programme en 2024/2025, et en rappelle les modalités. Une succession de dates sera définie.

Comme tous les ans nous organiserons un tournoi dédié au Téléthon, événement qui doit se dérouler début décembre.

Dates prévisibles : le vendredi 6 décembre, en fonction de la campagne

Avis de l'assemblée : Favorable.

#### Perspectives pour l'année 2024/2025 :

Comme évoqué plus haut, notre effectif de bridgeurs au Club de Villers-Cotterêts va encore - sauf bonnes surprises...- diminuer cette année.

Il faut voir les choses en face, les participations au forum des associations n'ont que peu -en fait pas- de résultats, et nous ne compensons pas les « départs » de tous ordres.

Ainsi, nous anticipons une nouvelle baisse du nombre de licenciés (les raisons sont connues, vieillissement, santé, et autres empêchements, voire même lassitude).

L'exercice 2023/2024 a vu une baisse aussi de la fréquentation de nos tournois et des séances des mardis. Cette baisse dépasse les 40% par rapport à 2022/2023. C'est beaucoup.

Les dépenses ont par ailleurs augmenté, et nous avons maintenu -sans regrets, soyez en assurés- la tenue d'événements dits « festifs ».

Le bureau a donc décidé de proposer à l'assemblée une augmentation -modique- de la licence et des droits de table. On en reparle un peu plus loin.

Je viens d'évoquer les séances du mardi. Ceci m'amène à adresser nos remerciements à la municipalité de Villers-Cotterêts, pour la mise à disposition -gratuite- de la salle de la Maison du Parc.

Au chapitre des remerciements, n'oublions pas la direction de l'hôtel Bonanite, qui nous accueille de façon remarquable, et qui nous permet de partager -comme tout à l'heure- apéritif et repas, toujours très appréciés.

Un sondage via Internet, relatif au jour de tenue du tournoi (Pour rappel, jeudi ou vendredi, en raison, entre autres, du souhait de quelques-uns de pouvoir anticiper les départs en WE, mais pas que...), vous a été proposé. Nous n'avons reçu que peu de réponses, une vingtaine. Parmi ces 20 réponses, rien de probant ne se dégage. Beaucoup d'entre vous sont indifférents, mais certains se sont exprimés pour maintenir le vendredi en excluant le jeudi. Comme il est évident qu'un consensus le plus large doit conduire -ou pas- à un éventuel changement de jour, nous allons profiter de cette assemblée pour vous reposer la question, et recueillir vos observations.

Il est bien entendu qu'il n'est pas question de changer brutalement une habitude prise depuis des décennies. Seule une grosse majorité pourrait y conduire.

Avis de l'assemblée : On ne change rien, maintien du vendredi pour jour de tournoi.

Le site du Club :

**Éric BETTENS**, en est le Webmaster.

Vous être encouragés à consulter fréquemment le site du club, très facilement accessible sur le net en tapant simplement sur votre moteur de recherche « Bridge Villers-Cotterêts », par exemple.

Ce site, géré à la satisfaction de tous, contient, outre les tableaux d'inscriptions vous permettant de signaler vos participations aux tournois (chose fortement recommandée merci), de multiples informations, dont les publications du Comité de Champagne, de votre club (C/R de réunions de bureau et/ou d'AG), l'As de trèfle, vos résultats, et plein de choses encore, par exemple quelques séquences d'enchères particulières, et même quelques quatrains en fonction des actualités diverses....

Paiements des droits de table : Le système mis en place donne satisfaction.

Les tarifs pour 2024/2025 :

Les augmentations successives des différentes tarifications (Licence, droits de table, et autres cotisations du club), appliquées par la FFB, contraignent le bureau de votre club à proposer à l'approbation de l'Assemblée Générale une augmentation -modique- des tarifs appliqués depuis plusieurs années, à savoir :

- Tarif licence : 55€.
- Cotisation membre extérieur : 20€ (inchangé).
- Droits de table : 3.00€ payables en avance par séries de 8 ou de 10. Les déductions et les rappels étant gérés par Gérard.

A noter que la tarification des droits de table à 2.50€ durait depuis plus de 22 ans...Alors, même si cette augmentation de 50 centimes représente 20%, étalée sur le nombre d'années, c'est finalement très peu.

Vos cotisations de licences ou adhésions sympathisants, seront reçues par Gérard **GEANTY**, juste après l'AG.

Renouvellement du Bureau : Les membres actuels du bureau :

- Monique **LANDRU-SERVOTTE**
- Éric **BETTENS**
- Gérard **GEANTY**
- Jean-François **SAMIER**
- Pierre **DENOIZE**
- Yves **DESSALINES d'ORBIGNY**,

Sollicitent votre accord pour leur reconduction en 2024/2025.

Signalons l'incapacité actuelle, pour maladie, de Bernard **FRENOY**, et l'absence -excusée- ce jour de Jean-François **SAMIER**.

Quelques nouvelles de nos membres absents et excusés pour raisons de santé sont données en séance.

Je remercie l'ensemble du bureau pour leur dévouement pendant l'exercice 2023/2024. J'y associe mon épouse **Anne**, qui s'évertue à constituer ou compléter les équipes pour nos tournois, chose parfois, pas très facile.

Les membres du bureau sollicitent votre avis pour leur reconduction dans leurs tâches. Mais avant, si des bonnes volontés veulent nous rejoindre, elles sont les bienvenues.

Vote : Reconduit à l'unanimité. Mais pas de candidats...

Questions diverses :

Vote sur le rapport moral : Validé à l'unanimité des membres présents.

Je donne la parole à notre trésorier **Gérard GEANTY**, qui va vous présenter les résultats comptables, et aux vérificateurs aux comptes.

Rapport financier et bilan comptable en annexe, ainsi que les conclusions des vérificateurs aux comptes :

Vote : Validé à l'unanimité des membres présents.

La séance est levée à 19h00, suivie d'un apéritif et d'un buffet, offert par le club.